

FORMATION INITIALE EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (Entreprise de moins de 300 salariés)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les rôles et attributions du CHSCT ou du CSE dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail
- Savoir analyser les situations de travail et prévenir les risques professionnels
- Identifier et formuler des propositions d'amélioration

CONTENU DE LA FORMATION

- Rôles et missions du CSE/CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Le fonctionnement et les moyens du CHSCT / CSE
- Les enjeux de la prévention
- Notions de santé au travail
- Les ressources mobilisées par l'Homme au travail
- Travail prescrit vs travail réel
- Analyser une situation de travail
- Analyser un accident du travail par la technique de l'arbre des causes
- Les acteurs internes / externes de la prévention
- Appréhender les risques spécifiques (TMS / RPS)
- Le cadre juridique du DUERP
- Connaître et analyser les risques professionnels

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Alternance entre des séquences d'apports théoriques et des temps de mise en application
- Une approche pragmatique de la prévention
- Pour les formations en intra, cas pratiques et mises en situation issues de l'établissement
- Des formateurs expérimentés en santé, sécurité et conditions de travail

DÉTAILS DE LA FORMATION

Intervenants :

Ergonomes, psychologues du travail, juriste

Public et prérequis :

Membres du CHSCT et du CSE

Durée :

- 21h (3 jours) pour les établissements de moins de 300 salariés

Effectifs :

Groupe de 4 à 10 participants maximum

Coût pour une formation en intra-établissement :

3 jours : 3 330 € net de taxe

Coût par participant pour une formation en inter-établissement :

3 jours : 900 € net de taxe

Certifications

